

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU CLUB CERDAGNE-RANDO**
A Mont-Louis – Hôtel du Clos Cerdan
14 octobre 2023

Ordre du jour

- 1 - Annonce du nombre de personnes présentes ou représentées**
 - 2 - Approbation du compte rendu de la précédente assemblée générale 2022**
 - 3 - Compte rendu sur le nombre de licenciés pour l'année 2022/2023**
 - 4 - Compte rendu financier : approbation du compte de résultats et quitus**
 - 5 – Rapport moral et d'activité par le président**
 - 6 - Exposé relatif aux sorties 2022 / 2023**
 - 7 - Sécurité et gestion du groupe – modification du règlement intérieur**
 - 8 – Exposé sur le balisage**
 - 9 - Exposé sur les Rando Santé**
 - 10 - Exposé sur les formations**
 - 11 - Collaboration avec différentes instances et associations**
 - 12 – Proposition de modules de formations**
 - 13 – Renouvellement du conseil d'administration à envisager**
 - 14 - Questions diverses**
- Clôture de l'assemblée générale**

Ouverture de l'assemblée générale

Notre président, Daniel Vergés souhaite la bienvenue aux personnes présentes pour cette assemblée.

Bienvenue à José Vergnes, président départemental de la Fédération Française de la Randonnée qui nous fait l'honneur d'être présent.

Daniel souhaite également la bienvenue à Raymond Trilles, vice-président du club des Hauts Cantons.

Le président de la Communauté des Communes Pyrénées Cerdagne et le président de la Communauté des Communes Pyrénées Catalanes se sont excusés de ne pouvoir être présents à cette assemblée.

Le président du GREC s'est également excusé.

Un remerciement tout particulier aux maires qui ont fait des dons à notre association.

Sont excusés également ; Marie-Pierre Palau, trésorière adjointe et Jean Luc Sautier, référent territorial, membres tous deux du conseil d'administration.

Déroulement de l'assemblée générale

1) Annonce du nombre de personnes présentes ou représentées

L'assemblée générale peut valablement délibérer avec un quorum de 49 personnes présentes ou représentées.

2) Approbation du compte rendu de la précédente assemblée générale 2022

Les adhérents ont pris connaissance du compte-rendu de l'assemblée générale 2022 qui est adopté à l'unanimité.

3) Compte rendu sur le nombre de licenciés pour l'année 2022/2023

Claude Brachi expose l'état des adhésions ; au 30 août, 98 adhérents – 89 licenciés à Cerdagne-Rando – 9 licenciés hors club - 18 nouveaux adhérents.

Claude apporte une précision sur les licences qui, depuis quelques temps déjà, sont dématérialisées. Dès l'enregistrement auprès de la Fédération, la licence est visible dans votre boîte mail sous l'intitulé : « norely@FFRandonnée ».

Question posée sur la licence famille : celle-ci existe, mais, en ce qui concerne un couple ; la différence de cotisation est minime (2€).

Elle devient intéressante lorsqu'elle inclue des enfants. Les barèmes et les conditions vous seront fournies à la demande (voir Claude Brachi)

Une précision est apportée concernant les enfants : tout enfant ou adolescent doit être accompagné d'un parent référent randonneur, adhérent au club, et doit être en possession de l'autorisation parentale et pour nous, frontaliers, d'une autorisation de sortie du territoire.

Elle rappelle également à nos amis randonneurs catalans que l'assurance de la FFR est uniquement valable lorsqu'ils sont en randonnée avec le club.

Claude fait lecture d'un courrier de satisfaction envoyé par une adhérente concernant le séjour que nous avons fait à Montpellier.

Claude invite les adhérents à se rendre sur le site pour y voir les photos des sorties qu'elle renouvelle régulièrement.

4) Compte rendu financier : approbation du compte de résultats et quitus

Martine Pluvinage fait état du bilan financier avec lecture du compte de résultat.

Le président demande le quitus financier ; 48 votes pour une abstention. Voté à l'unanimité.

Martine remercie Marie-Pierre Palau pour son implication dans le travail de trésorière adjointe.

5) Rapport moral et d'activité par le président

Discours du président, Daniel Vergés :

« Je tiens à remercier tout particulièrement l'équipe du conseil d'administration, les animateurs, les baliseurs et les bénévoles ; car sans eux le club n'existerait pas.

Je félicite les nouveaux venus : Virginie Bivouac et Manuel Montesinos qui sont candidats pour passer les épreuves du CARP (certificat d'animateur de randonnée pédestre).

Je vous fais également part de la démission de Marie Soler de toutes ses fonctions.

En ce qui concerne les randonnées menées par nos animateurs, on remarque une fréquentation assidue des différentes sorties, ainsi qu'une forte demande de randonnées à la journée le samedi, mais aussi de nuitées en refuge.

Voici les activités et manifestations durant cette année :

Mars :

Le club a été invité par Nathalie Rouyre, responsable du cinéma des Angles, pour l'avant-première du film « Les Chemins Noirs » avec pour acteur Jean Dujardin, d'après le livre de Sylvain Tesson, projeté au cinéma des Angles.

Nos interventions, ainsi que celles des responsables du club des Hauts-Cantons auprès d'un public passionné, nous ont permis de faire connaître nos deux associations et leurs diverses propositions d'activités montagne.

JUIN

Fête départementale de la randonnée à Sainte Léocadie :

Présence du président du Comité Départemental José Vergnes et de son équipe.

Fête réussie où les clubs présents ont apprécié l'organisation, les différents parcours ainsi que le repas convivial qui a suivi.

Beaucoup de travail en amont, pour le balisage, le montage et le démontage des 5 toiles.

Merci encore à tous les bénévoles du comité et de Cerdagne Rando qui ont participé au bon déroulement de cette journée.

Je remercie la commune de Sainte Léocadie pour son accueil et pour ses prestations.

Séjour Montpellier :

Séjour réussi dans les environs de Montpellier, près du Lac du Salagou du 18 au 24 juin ; accueil par le club « ARUM ».

Hébergement et balades superbes et bonne ambiance.

Merci à Françoise pour l'intendance et l'organisation.

Lundi : balade à St Guilhem le Désert

Mardi : randonnée Cirque de Navacelle – Moulin de La Foux

Mercredi : randonnée sportive au Pic Saint Loup

Jeudi : Cirque de Mourèze

Vendredi : visite de la manade de la Comtesse ; repas gardian (nous avons apprécié le dit « La Gardianne » ; cad daube de viande de taureau)

JUILLET

2 juillet :

« Faites de la rando » organisée par la communauté des communes Pyrénées-Cerdagne, à Err.

Fête réussie qui attire chaque année les clubs de la plaine du Roussillon, ainsi que de nombreux randonneurs et partenaires de la Cerdagne ; repas convivial apprécié.

Merci à tous les bénévoles et à la Com Com de Saillagouse.

9 juillet :

Grillade de Cerdagne-Rando à l'aire de loisirs de Saillagouse.

Bonne ambiance. Nous étions une quarantaine de personnes.

Merci aux bénévoles qui ont aidé à la grillade.

10/11 juillet :

Rando à Nuria avec une nuitée en refuge.

Le lendemain, descente dans la vallée de Nuria jusqu'à Queralbs où le train a ramené les participants à Puigcerdà.

Refuge très agréable, bonne ambiance, belles randonnées.

SEPTEMBRE

Visite de la Chapelle Notre Dame de l'Ermitage, très appréciée par les personnes présentes.

Je tiens à remercier Fabienne pour la visite commentée et exceptionnelle suite à la restauration du Camaril et de l'Hôtel de la Vierge de Font-Romeu. »

Proposition de Françoise d'un séjour en 2024, en Auvergne, pour visiter les volcans.

6) Exposé relatif aux sorties 2022 / 2023

Etienne fait état du nombre de participants et de la fréquentation aux différentes randonnées :

RANDO SANTE : 452 participations pour 48 sorties dont 8 annulées (intempérie)

RANDO MARDI : 283 participations pour 48 sorties – 7 annulées

RANDO VENDREDI : 333 participations pour environ 24 sorties – 2 annulées

RANDO SAMEDI : 277 participations pour environ 24 sorties – 2 annulées.

Etienne rappelle la diversité des randonnées proposées par le club, à savoir :

- les randonnées courtes du lundi 2 heures de temps,
- les randonnées journée du mardi avec pique-nique,
- les randonnées de 3 heures de temps un samedi sur deux et un vendredi sur deux,
- les randonnées avec pique-nique, le samedi ; deux formules : soit accessibles aux familles, d'une durée de 5 heures, avec pique-niques, et dénivelée maximum 500 mètres, à thème (faune, flore...) ; ou bien des randonnées comme celles du mardi, plus longues, pique-nique avec dénivelée.

7) Sécurité et gestion du groupe – modification du règlement intérieur

Le conseil d'administration précise que le règlement intérieur sera modifié.

En effet, en raison de l'ouverture des randonnées aux familles, il est important d'ajouter que les enfants ou adolescents peuvent participer aux randonnées, accompagnés d'un parent randonneur adhérent, mais également être en possession d'une autorisation parentale et d'une autorisation de sortie du territoire.

8) Exposé sur le balisage

René Conesa fait l'exposé sur le balisage.

« Remerciements à l'ensemble des bénévoles qui ont balisé cette année ; 246.43 kilomètres.

Trois baliseurs ont obtenu leur diplôme.

L'équipe se compose de 14 baliseurs dont 6 responsables de secteur.

Trois nouveaux secteurs nous ont été attribués par la FFR :

- GR10 – 3 sections :

- Piste forestière – Forêt de Planés – Col de la Perche
- Col de la Perche – Jaça de Les Cabres
- Jaça de Les Cabres – Les Bouillouses – Barrage sortie Ouest
- Tour du Capcir
 - Barraques de la Jaça de La Llosa – Refuge des Camporells
- Tour des Pérics
 - Séparation Tour du Capcir « La Muntanyeta » - Col de Terrers
- GR10
 - Cabane du Rouzet – Portella d’Orlu (ou de Serra Blanca) – Col de Couma d’Agnel

A rappeler l’importance du balisage, si certains(es) d’entre vous souhaitent rejoindre l’équipe, ils sont invités à participer, avec les responsables d’équipe, à la saison 2024 en vue d’une éventuelle formation pour la saison 2025.

Deux personnes souhaitent effectuer la formation de balisage : Hélène Dupoisson et Maryse Riu. Leur demande de formations a été validée par le conseil d’administration.

Ces personnes sont invitées à s’inscrire auprès de Marie-Pierre Palau, responsable des formations. »

José Vergnes précise que nous devons adresser une note de frais de déplacement à Jean Jobert, président de la commission sentier, qui la tamponnera afin que nous puissions la déduire des impôts.

En ce qui concerne les personnes qui se rendent aux réunions pour le balisage, il faut préciser que la note de frais sera adressée à Cerdagne rando pour validation et permettre au baliseur une déduction des impôts.

9) Exposé sur les Rando Santé

Lucette Larrieu expose le compte-rendu des Rando-Santé de cette année.

Présence de nombreux participants aux 40 randonnées effectuées.

Participants de plus en plus nombreux ; ce qui entraîne une disparité dans les capacités physiques des randonneurs.

Elle précise que la commission médicale FFR qui a formé les trois animateurs certifiés ici présents, Jean-Marie Bertrand, Joseph Elias et elle-même, donne des consignes précises pour ce type de randonnée. A savoir et pour rappel : « *RANDO SANTE : durée de 1h30 à 3h ; randonnée facile sur terrain plat, sans aucune difficulté technique, ni sans risque. Distance maximum 9 kilomètres. Allure lente et moments de récupération fréquents.*

L’animateur doit adapter la pratique au rythme des personnes les moins performantes. »

(Réf. FFR ; flyer Rando-Santé).

Lucette insiste sur ces consignes de la FFR et ajoute qu’une randonnée présentant une dénivelée de 200 mètres en fin de circuit n’est pas adaptée aux randonneurs inscrits à une Rando-Santé.

Elle précise également que l’animateur doit rester vigilant aux personnes les moins performantes et rester à leur hauteur et à leur rythme.

Les participants en meilleure forme sont invités à se mettre au rythme des moins performants, mais aussi peuvent bénéficier d’une randonnée plus longue et plus physique les vendredis et samedis.

10) Exposé sur les formations

Balisage : Gloria Grés, Fabienne Grégoire et Marie-Pierre Palau ont suivi avec succès le stage baliseur.

René Conesa et Françoise Lemarié ont suivi la formation référent balisage.

Françoise a suivi la formation référente tourisme.

Lucette Larrieu et Daniel Vergés ont suivi avec succès la formation au Brevet Fédéral d'animateur de randonnée pédestre.

Virginie Bivouac, Manuel Montesinos et Henri Puiguillem souhaitent passer le CARP (certificat d'animateur randonnée pédestre 1^{er} niveau).

11) Collaboration avec différentes instances et associations

Communication à l'Assemblée Générale sur l'activité 2022-2023 de la part de Jean Luc Sautier.

« A l'automne 2022, j'ai été sollicité pour représenter le club et le comité fédéral aux réunions des comités de pilotage concernant la Cerdagne, le Capcir et le Conflent.

Ceci recouvre les comités de pilotage des zones Natura 2000 de Puigmal-Carança et de Carlit-Campardos tenus en fin d'année 2022 ainsi que la requalification du réseau de sentiers des sites classés du Massif du Carlit à l'été 2023.

Etant présent par intermittence en Cerdagne, Daniel Vergès m'a remplacé quand je ne pouvais être présent aux réunions.

Etant amené suivre sur ces zones le respect de la qualité des chemins de randonnée, deux points m'ont préoccupé.

Premier point : le risque de perte de la continuité du GRP Tour de Cerdagne au sud du lycée Coubertin de Font-Romeu.

Ce sentier risquait de devenir impraticable pendant le chantier de renouvellement de la télécabine des Airelles à Font-Romeu, du fait de la circulation de lourds engins (camions grue, camions plateau, camions toupie, ...) pour le démontage et le montage des poteaux.

Un courrier au commissaire enquêteur a abouti à l'engagement par le maître d'œuvre, Altiservice, que ce sentier ne soit parcouru que par des engins légers et que les accès goudronnés, soient privilégiés, ce qui n'était pas le cas dans le dossier présenté à l'enquête.

Je vous invite à m'informer si cette portion de sentier ou d'autres portions de sentier sont dégradés, où risquent de l'être. Réagir assez tôt permet de maintenir en état l'ensemble des chemins en Cerdagne Capcir Conflent.

Second point : la multiplication des passages de VTT sur des sentiers utilisés par les randonneurs.

Je me suis intéressé en particulier au secteur du Carlit, très fréquenté, mais ceci concerne tous les secteurs, avec comme conséquence une cohabitation difficile et la dégradation de l'environnement et des sentiers. Une étude est d'ailleurs menée sur la reconfiguration des sentiers autour du Carlit qui inclut les conflits d'usage.

Je vous invite là aussi à me signaler le passage de VTT sur des sentiers où aucun signe de balisage de la fédération de cyclisme ne les y autorise. Souvent ces cyclistes suivent des circuits qu'ils trouvent en quantité sur des sites internet comme UTAGAWAVTT. En plus de communiquer, lieu, jour et heure et photo, essayez d'échanger avec ces nouveaux sportifs.

Vos informations pourront orienter les actions de prévention : sensibilisation des pratiquants, demande aux hébergeurs de déréférencer certains circuits, etc. ...

Mail à utiliser : CERDAGNE RANDO <cerdagnerando@gmail.com> qui transmettra
Jean Luc Sautier le 5/10/2023 »

12) Fixation du montant de la cotisation 2023 / 2024

José Vergnes nous informe qu'à partir de 2024, la prise en charge des frais de formations par le comité va changer, en précisant que tout ou partie de ces frais ne seront plus pris en charge par la Fédération. Cette éventualité doit faire l'objet d'une discussion au sein du comité fédéral.

Selon la décision prise, ceci impliquera que tout ou partie de ces frais devront donc être pris en charge par les associations elles-mêmes, d'ici 2025.

Claude apporte une précision sur le montant des cotisations.

Cette année, comme nous l'avons constaté, il y a une légère augmentation de la part de la fédération ; 0.25 euros pour la licence IRA. La cotisation au club reste inchangée à 15 euros.

Claude Brachi propose aux adhérents présents une augmentation de la cotisation du club de 0.50 euros pour la saison 2024/2025. Cette décision est votée à 48 pour et un contre.

13) Renouvellement du conseil d'administration à envisager

Daniel fera appel à candidature pour le renouvellement du conseil d'administration prévu à l'assemblée générale 2024. Les membres du bureau et du conseil d'administration atteignent le terme de quatre années d'engagement au mois d'octobre 2024.

14) Questions diverses

- Un adhérent demande à ce que les lieux de rendez-vous soient précisés soit par Google Maps, ou autre logiciel ou bien avec les coordonnées GPS notées sur les mails de rendez-vous avant les sorties.
- Demande est faite par un adhérent de débiter les rando Santé, en été, plus tôt. Puis d'envisager les dénivelées positives et progressives en début de rando.
- Le GREC souhaite avoir le planning des sorties : celui-ci est invité à se rendre sur notre site où tous les plannings de nos sorties sont visibles.

□ **Clôture de l'AG**